

MECATEAM Les élus communautaires ont validé la création d'une société d'économie mixte pour l'aménagement et la gestion du foncier du cluster. **PAGE 3**

Gestion à deux têtes



Détenue à 34,5 % par la communauté urbaine Creusot-Montceau et à 55 % par l'actionariat public, la nouvelle société Semicb permettra à la CUCM de garder le contrôle de l'utilisation des infrastructures du cluster. Photo d'archives JSL

MECATEAM : UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT

Labellisé « Investissements d'avenir » par le Premier ministre en janvier dernier, la plateforme de services mutualisés du Mecateam Cluster bénéficiera d'un programme d'investissement de 21,3 millions d'euros. Cependant, le Commissariat général aux investissements pose comme condition que ce programme d'investissements soit porté par une société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du foncier.

La Semicib est née

Lors du conseil de novembre 2012, les élus avaient approuvé le principe. Jeudi soir, ils ont entériné à l'unanimité la création de la société d'économie mixte Semicib, pour « la coopération industrielle en Bourgogne ».

« Cette structure (détenue à 34,5 % par la CUCM et à 55 % par l'actionnariat public) aura une fonction d'aménageur », explicite Jean-Claude Lagrange. La CUCM gardera ainsi le contrôle de l'utilisation du foncier de la plateforme des Chavannes et des infrastructures qui y sont implantées. « Nous allons expérimenter une disposition très complexe », prévient le premier vice-président qui souhaiterait « une forte implication des partenaires historiques du Mecateam cluster : les PME locales ou grands donneurs d'ordre de la filière ferroviaire ». Mais les négociations avec les collectivités et acteurs



Le Mecateam cluster est un groupement de 82 entreprises qui développent toute une thématique liée aux engins mobiles.
Photo d'archives F. P.

privés, futurs associés de la société d'économie mixte, ne sont pas encore finalisés.

Le Mecateam cluster, un des plus dynamiques du secteur ferroviaire, compte aujourd'hui 82 adhérents, dont seulement deux institutionnels (la CCI et la CUCM), et multiplie ses missions commerciales à l'internationale (récemment au Maroc et au Québec où le Mecateam a passé une convention).

David Marti, plutôt « interrogatif » au moment du lancement du Mecateam en octobre 2011, en est aujourd'hui un grand défenseur. Marie-Claude Jarrot a souligné l'intérêt économique que représente l'implication des PME du secteur dans le projet industriel.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

• EAU : LES PETITS CONSOMMATEURS

AVANTAGÉS Depuis juillet 2013, un nouveau barème de tarification est entré en vigueur avec des tarifs par tranches qui avantagent les faibles consommateurs (de 25 à 120 m³/an), soit environ 20 000 foyers. Lionel Duparay, adjoint à Montceau, a remis en cause l'appellation « sociale » accolée à ces nouveaux tarifs « qui ne prennent pas en compte la taille du foyer ». Le président lui a donné raison.

Le volume d'eau vendu aux 91 637 habitants desservis, ainsi que les ventes en gros est en baisse de 5,4 % par rapport à 2012. Cette diminution est visible à la fois sur les consommations industrielles et domestiques et grève significativement les recettes du service de l'eau.

• LE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR LE NET

Si l'année 2012 a été marquée par le redimensionnement du réseau, l'année 2013 aura été une année de consolidation avec seulement quelques modifications d'horaires et de doublage de certaines lignes. On note une évolution de la fréquentation globale de + 2,2 % par rapport à l'année 2012 (soit 39 029 voyages supplémentaires hors scolaires) et une augmentation de + 6,5 % par rapport à 2011. Une carte « Passsour » annuelle sans coupon a été créée en septembre 2013 avec des tarifs spécifiques pour les scolaires habitant à plus de 1,5 km de leur établissement. En mars 2013, CMT a lancé un système de prise de réservation des « Transports à la demande » automatisé par Internet (www.monrezo.org). Près de 16 % des réservations TGV principalement s'effectuent par ce biais. En revanche, les services de Prêtibus sont en perte de vitesse avec une baisse de 9 % des kilomètres parcourus au Creusot. Les pertes financières du délégataire (Creusot Montceau transport) qui atteignaient plus d'un million d'euros en 2011 ont été ramenées à 500 000 € de pertes en 2012 et 268 000 € en 2013.

Une avance exceptionnelle pour le FCMB

Le club de foot de Montceau, le FCMB, a bénéficié d'une avance sur la subvention 2015 de 10 000 € (soit 10 % du budget global du club), afin de pouvoir présenter des comptes « acceptables » à la DNCG (Direction nationale du contrôle de gestion). Charles Landre (conseiller d'opposition au Creusot) et Christian Caton, (conseiller d'opposition à Blanzay) ont rappelé que le club perçoit une subvention annuelle de 49 000 € et ont demandé une clarification sur les modalités d'attribution des subventions exceptionnelles aux clubs sportifs. Le président David Marti a reconnu « qu'il n'y a pas vraiment de règles mais que le FCMB est soutenu par la communauté depuis des années ». Marie-Claude Jarrot (maire de Montceau) a précisé que son adjoint aux finances, Lionel Duparay, a intégré le comité directeur du club.

Une démission et une nomination

Élodie Vendramini a envoyé sa lettre de démission à David Marti qui, hier en séance, a installé Marie-Lise Grazia, élue d'opposition à Montceau, à son poste de conseillère communautaire.

L'élue socialiste, cocheffe de file de l'opposition montcellienne aux côtés de Laurent Selvez, démissionne pour se mettre en conformité avec la réglementation, récente



Marie-Lise Grazia devient conseillère communautaire en remplacement d'Élodie Vendramini. Photos S. D. et DR



sur le sujet (2013), qui prévoit une incompatibilité entre un mandat de conseiller communautaire et un emploi salarié au sein de l'établissement public de coopération intercommunale ou d'une de ses communes membres. En effet, mardi prochain, la Montcellienne deviendra directrice de cabinet d'André Billardon, maire du Creusot.